



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

Séance du 04 avril 2023 à 14 heures
SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 14 heures, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement du Smicval (Saint Denis de Pile - 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 28/03/2023

Quorum :

Président et Vice-Présidents	Présents	Membres du Bureau	Présents
Monsieur Sylvain GUINAUDIE	P	Madame Fabienne FONTENEAU	Ex
Monsieur Michel VACHER	P	Madame Laurence PEROU	P
Monsieur Alain RENARD	P	Madame Chantal GANTCH	P
Madame Gabi HÔPER	Ex	Monsieur Xavier HALLAIRE	Ex
Monsieur Nicolas TELLIER (démissionnaire au 07.03.23)		Monsieur Philippe BLAIN	Ex
Monsieur Jean-Philippe LE GAL	P	Monsieur Alain VALLADE	P
Monsieur Jean-Pierre DUEZ	P		
Monsieur David RESENDE	P		
Monsieur Jean-Claude ABANADÈS	P		
Monsieur Antoine GARANTO	P		
Monsieur Louis CAVALEIRO	P		

P = Présentiel

Ex = Excusé

V = Visioconférence

Secrétaire de séance : Monsieur Michel VACHER

Sur les 16 Membres qui composent le Bureau du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de la réunion du Bureau Syndical en date du 04 avril 2023, 12 d'entre eux étaient présents.

Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation
8 route de la Pinière 33910 Saint Denis de Pile
tél : 05 57 84 74 00 - fax : 05 57 55 39 71
contact@smicval.fr
www.smicval.fr



Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

DECISION DU BUREAU SYNDICAL N°2023-02BS

Objet : Autorisation de signature d'un marché public de fourniture d'équipements pour la gestion de la matière organique

Rapporteur : Jean-Claude ABANADES

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette décision 12 membres du Bureau Syndical étaient présents (sur 16 en exercice).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 mars 2023.

Considérant que dans le cadre de la politique du SMICVAL et plus particulièrement du volet dédié au chantier Matière Organique, les services du syndicat doivent se pourvoir en équipements afin de fournir aux habitants du territoire au moins une solution de gestion des restes alimentaires pour répondre à la mise en œuvre de l'obligation de collecte séparée des biodéchets à l'horizon 2024.

Considérant que parmi les solutions pour gérer la Matière Organique au plus près de la zone de production, il est nécessaire d'être en mesure de fournir :

- des composteurs individuels en plastique,
- des composteurs collectifs et partagés en bois,
- des bioseaux de cuisine,
- des seaux de transport,
- et des housses de protection des bacs de collecte en PAC.

Considérant que le marché pour la fourniture de composteur étant arrivé à terme, fin 2021, une nouvelle procédure de mise en concurrence a été lancée en janvier 2023 pour le renouvellement du marché et l'ajout d'équipements complémentaires.

Considérant qu'une consultation a été publiée au BOAMP et au JOUE le 25 janvier 2023 afin de contractualiser ce marché en 5 lots pour une durée de 3 ans avec un maximum de 1 565 000 € HT, répartis comme suit :

- Lot 1 composteur plastique : 900 000 €HT
- Lot 2 composteur bois : 75 000 €HT
- Lot 3 bioseaux ventilés : 120 000 €HT
- Lot 4 seaux plein : 220 000 €HT
- Lot 5 housses Kraft : 250 000 €HT

Considérant qu'aucune offre n'a été déposée pour les lots 1 et 2. Deux offres ont été déposées pour le lot 3 et 5 et une seule offre a été déposée pour le lot 4.

Considérant la Commission d'Appel d'Offre s'étant tenue le 20 mars 2023, après analyse des offres, a décidé d'attribuer :

Le Lot 3 à l'entreprise COLLECTAL pour un montant maximum de 120 000 €HT

Le Lot 4 à l'entreprise COLLECTAL pour un montant maximum de 220 000 €HT

Le Lot 5 à l'entreprise TAPIERO pour un montant maximum de 250 000 €HT

Considérant les Lots 1 et 2 étant rendus infructueux par absence de candidature, la Commission d'Appel d'Offre a décidé de relancer la consultation en procédure de marché négocié.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

Il est donc proposé aux membres du Bureau syndical d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical à l'unanimité des Membres présents (12 membres présents sur 16 membres en exercice), décide :

Article 1 :

D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

Le Président et le Directeur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

**Le Président,
Sylvain GUINAUDIE**

Signé électroniquement par : Sylvain Guinaudie
Date de signature : 14/04/2023
Qualité : Parapheur Président SMICVAL

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 04 avril 2023

Publié le : 17/04/2023

**Le Secrétaire de séance,
Michel VACHER**

Signé électroniquement par : Michel VACHER
Date de signature : 13/04/2023
Qualité : Parapheur Michel VACHER SMICVAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

ANNEXE

✓ Rapport d'analyse des offres _ Acquisition de matériel pour la gestion de la matière organique

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

2023MG03

Acquisition de matériel pour la gestion de la matière organique

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SMICVAL Du Libournais Haute Gironde

Représenté par son Président
Monsieur Sylvain GUINAUDIE
8 Route de la Pinière
33 910 Saint Denis de Pile
Tel : 05 57 55 39 79
Fax : 05 57 55 39 71
Mail : contact@smicval.fr

Identification du service chargé de l'analyse des offres : Responsable Services Généraux

B - Objet de la consultation.

Marché public de :

Fournitures courantes et de services Travaux TIC

Autre (à préciser)

Objet : *Acquisition de matériel pour la gestion de la matière organique*

Ce marché a pour objet l'exécution d'une prestation complète de fourniture d'équipement pour la gestion de la matière organique sur le territoire du SMICVAL.

C - Déroulement de la consultation.

Objet de l'accord-cadre

2023MG03

Acquisition de matériel pour la gestion de la matière organique

Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot.

Numéro et intitulé de chaque lot de la consultation

Lot(s)	Désignation
1	Fourniture de composteur Plastique
2	Fourniture de composteur bois
3	Fourniture de bioseaux ventilés
4	Fourniture de seaux pleins
5	Fourniture de Housses Kraft

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique

C - OBJET DU REGISTRE

Avis d'appel public à la concurrence

Journal	Date envoi	Numéro de parution	Date de publication
BOAMP	25/01/2023	2023 028	28/01/2023
JOUE	25/01/2023	2023/S021-060614	30/01/2023

Date et heure limites de réceptions des offres

Lundi 27 février 2023 à 12h00

D - ENREGISTREMENT DES OFFRES

Ordre Arrivée	Date/heure Réception du pli	Mode de Transmission du pli	Nom et adresse du candidat	Coordonnées	Observations
1	31/01/2023 08h07	Electronique	TAPIERO EXPLOITATION 87200 Saint Jumien		
2	31/01/2023 12h18	Electronique	FM DEVELOPPEMENT 13590 Meyreuil		
3	31/01/2023 11h47	Electronique	COLLECTAL 67100 Strasbourg		
4	01/02/2023 09h20	Electronique	RECYBIO 67120 Molsheim		

E - RECAPITULATIF DES PLIS REÇUS

Dans les délais : 4

Hors délais : 0

F - ELIMINATION DES OFFRES :

Aucune offre reçue n'a été éliminée au regard des pièces fournies par les candidats

(*) Indiquer si l'offre est irrecevable, irrégulière, inacceptable, inappropriée ou anormalement basse.

Si une offre paraît anormalement basse, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice ne peut la rejeter que par décision motivée et après avoir demandé par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifié les justifications fournies (*formulaires OUV6 et OUV7*).

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le RECYBIO
ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

	TAPIERO	FM DEVELOPPEMENT	COLLECT	Publié le	RECYBIO
[X] - Déclaration sur l'honneur	X	X	X		X
[X] - Emploi de travailleurs handicapés	X	X	X		X
[X] - Déclaration banques ou assurance	X	X	X		X
[X] - Effectifs	X	X	X		X
[X] - Liste de fournitures et services (3 ans)	X	X	X		X
[X] - Moyens matériels et humains	X	X	X		X
[X] - Mesure de gestion environnementale	X	X	X		X
[X] - Acte d'engagement	X	X	X		X
[X] - BPU	X	X	X		X
[X] - Mémoire justificatif	X	X	X		X

E - Analyse des offres.

Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Pour les 5 lots :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50 pts
2-Valeur technique	35 pts
3-Performances en matière de protection de l'environnement	10 pts
4-Délais de livraison	5 pts

1- Critères « Prix des prestations » (50pts) :

Le candidat proposant l'offre la moins chère aura le maximum de points. Les autres candidats auront une note proportionnelle à la différence des prix.

2-Critères « Valeur technique » (35pts) :

Le candidat devra démontrer la performance de son organisation (moyens, capacité, planification, délais...). Les candidats proposant une offre conforme à nos attentes auront 35 points au regard du cadre technique définissant le besoin. Une offre ne présentant pas toutes les exigences et demandes du SMICVAL (exigences non éliminatoires) auront une note pondérée en adéquation avec les exigences non atteintes.

3-Critères « Protection de l'environnement » (10pts) :

Le candidat qui démontrera des actions en faveur de la protection de l'environnement se verra attribuer des points (ex : gestion des déchets, certification, politique environnementale, charte...) (10 pts)

4-Critères « Délais » (5pts) :

Le candidat répondant à la demande du SMICVAL de fournir les équipements dans un délais de 3 semaines se verra attribué la note de 5 points. Les candidats proposant des délais plus longs auront une note pondérée au délais proposé.

ANALYSE DES OFFRES

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LOW

LOT 1 : Fourniture de composteur plastique

Aucune offre n'a été reçue pour le lot 1 relatif à la fourniture de composteur en plastique.

LOT 2 : Fourniture de composteur Bois

Aucune offre n'a été reçue pour le lot 2 relatif à la fourniture de composteur en bois.

LOT 3 : Fourniture de bioseaux ventilés

Deux candidats ont déposé une offre conforme à la demande du SMCIVAL pour la fourniture de bioseaux ventilés.

1- Présentation générale des candidats :

La société FM Développement est intégrée au sein du groupe HEVOLYA, groupe spécialisé dans la distribution de produits liés à l'environnement sur la France. Le Groupe HEVOLYA s'organise autour de 2 sociétés : FM Développement et Connect Sytee. Chaque société possède des compétences spécifiques et un rayonnement géographique dédié, permettant au groupe de proposer une offre complète dans le domaine de l'environnement.

Le groupe HEVOLYA créé en 2008 pour répondre au développement d'un groupe de sociétés œuvrant dans le domaine de l'environnement, s'engage en 2016 dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

La Société FM Développement dispose de 4 agences sur le territoire français.

La société COLLECTAL accompagne les Collectivités dans le déploiement de solutions de pré-collecte des déchets depuis 30 ans. Riche d'une expérience majeure dans le domaine auprès de très nombreuses collectivités (26 références présentées) COLLECTAL s'est rapproché de la société SARTORI AMBIENTE, fabricant de bioseaux et de composteurs. Elle dispose d'une large gamme de petits contenants, adaptés aux flux des biodéchets et de composteurs ou de sacs papiers/bioplastique ou en polyéthylène.

COLLECTAL est une entreprise régionale implantée à Strasbourg est présente sur l'ensemble du territoire français avec des interlocuteurs à Strasbourg, Metz, Nantes, Rennes et Aix-les-Bains.

Impliquée dans une démarche RSE, la société dispose des agréments ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

2- Prix des prestations (50 pts)

Prix 50 %		
Rang	Candidat	Note
1	FM Développement	50,00
2	COLLECTAL	46,55

3- Valeur technique (35 pts)

Valeur technique 35 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	35,00
2	FM Développement	31,59

4- Performances en matière de protection de l'environnement (10 pts)

Environnement 10 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	10,00
2	FM Développement	8,00

5- Délais de livraison (5 pts)

Délais 5 %		
Rang	Candidat	Note
1	FM Développement	5,00
1	COLLECTAL	5,00

6- Récapitulatif des notes et classement

Classement global		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	96,55
2	FM Développement	94,59

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253806817-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

FM Développement a obtenu la meilleure note sur le critère prix avec une offre mieux disante de 15 cts en moyenne sur les tranches de quantités demandées.

COLLECTAL obtient la meilleure note sur la valeur technique en répondant exactement aux exigences du cadre technique demandant des contenants ventilés au niveau du couvercle uniquement.

COLLECTAL obtient la meilleure note en termes d'analyse du critère environnemental particulièrement en raison des certifications et des garanties d'approvisionnement des matières

Les deux candidats obtiennent la même note concernant le critère du délai, en s'engageant à respecter l'exigence du SMICVAL d'assurer une livraison sous 3 semaines à compter réception du Bon de commande.

Le candidat COLLECTAL obtient la meilleure note à l'issue de l'analyse des critères de jugement des offres, avec 96,55 points sur 100.

LOT 4 : Fourniture de seaux pleins

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

Un seul candidat a déposé une offre conforme à la demande du SMCIVAL pour la fourniture de seaux pleins.

1- Présentation générale des candidats :

La société COLLECTAL accompagne les Collectivités dans le déploiement de solutions de pré-collecte des déchets depuis 30 ans. Riche d'une expérience majeure dans le domaine auprès de très nombreuses collectivités (26 références présentées) COLLECTAL s'est rapproché de la société SARTORI AMBIENTE, fabricant de bioseaux et de composteurs. Elle dispose d'une large gamme de petits contenants, adaptés aux flux des biodéchets et de composteurs ou de sacs papiers/bioplastique ou en polyéthylène.

COLLECTAL est une entreprise régionale implantée à Strasbourg est présente sur l'ensemble du territoire français avec des interlocuteurs à Strasbourg, Metz, Nantes, Rennes et Aix-les-Bains.

Impliquée dans une démarche RSE, la société dispose des agréments ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

2- Prix des prestations (50 pts)

Prix 50 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	50,00

COLLECTAL obtient la meilleure note sur le critère prix avec une offre mieux disante sur les tranches de quantités demandées.

3- Valeur technique (35 pts)

Valeur technique 35 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	35,00

COLLECTAL obtient la meilleure note sur la valeur technique en répondant exactement aux exigences du cadre technique.

4- Performances en matière de protection de l'environnement (10 pts)

Environnement 10 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	10,00

COLLECTAL obtient la meilleure note en termes d'analyse du critère environnemental particulièrement en raison des certifications et des garanties d'approvisionnement des matières

5- Délais de livraison (5 pts)

Délais 5 %		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	5,00

COLLECTAL obtient la note de 5/5 en s'engageant à respecter le délai de livraison fixé à 3 semaine à l'issue de l'édition d'un bon de commande.

6- Récapitulatif des notes et classement

Classement global		
Rang	Candidat	Note
1	COLLECTAL	100

Le seul candidat COLLECTAL obtient la note maximale de 100/100 à l'issue de l'analyse des critères de jugement des offres.

LOT 5 : Fourniture de housses Kraft

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

S'LOW

Deux candidats ont déposé une offre conforme à la demande du cahier des charges relatif à la fourniture de housses Kraft.

1- Présentation générale des candidats :

Située stratégiquement en plein cœur du territoire français, en Haute-Vienne (87), depuis 1904, TAPIERO met son expérience et son expertise reconnue depuis plus d'un siècle au service des entreprises pour leur fournir des solutions d'emballage papier de qualité.

Disposant d'une gamme de produits dédiée et spécialisée pour les secteurs de la boulangerie/minoterie, de l'alimentaire, de la collecte des déchets végétaux et des biodéchets, des commerces de détail, TAPIERO conçoit également des solutions d'emballage papiers sur mesure, notamment de grande dimension dans le secteur industriel.

L'usine de production maintient en permanence un stock de matières premières diversifiée et suffisante pour être en mesure de répondre dans des délais très courts à vos besoins de sacs en papier.

Les 40 collaborateurs TAPIERO assurent la transformation de plus de 6000 tonnes de papier par an, livrent 1200 clients répartis sur l'ensemble du territoire français et européen.

RECYBIO est une société du groupe Schroll qui est spécialisé depuis 2012 dans la gestion des biodéchets des entreprises et des ménages.

Spécialisé dans l'expertise pour réaliser des audits biodéchets, RECYBIO propose le matériel adapté à la collecte des biodéchets, met en place la logistique nécessaire et organise la valorisation par méthanisation et / ou compostage.

Pour répondre à la commande du SMICVAL RECYBIO propose des produits de l'entreprise italienne SUMUS qui produit des sacs et sachets poubelle 100 % en papier d'origine italienne recyclé, post consommation et adapté au tri des biodéchets.

2- Prix des prestations (50 pts)

Prix 50 %		
Rang	Candidat	Note
1	TAPIERO	50,00
2	RECYBIO	33,08

TAPIERO obtient la meilleure note sur le critère prix avec une offre mieux disante de 53 cts en moyenne sur les tranches de quantités demandées.

3- Valeur technique (35 pts)

Valeur technique 35 %		
Rang	Candidat	Note
1	RECYBIO	34,50
2	TAPIERO	32,20

RECYBIO obtient la meilleure note sur la valeur technique en répondant aux exigences du cadre technique, créant l'écart avec l'usage de matière recyclée dans la conception des housses Kraft.

4- Performances en matière de protection de l'environnement (10 pts)

Environnement 10 %		
Rang	Candidat	Note
1	TAPIERO	10,00
1	RECYBIO	10,00

Les deux candidats obtiennent la même note concernant le critère de performance en matière environnementale en référence aux engagements des deux candidats.

5- Délais de livraison (5 pts)

Délais 5 %		
Rang	Candidat	Note
1	TAPIERO	5,00
1	RECYBIO	5,00

6- Récapitulatif des notes et classement

Classement global		
Rang	Candidat	Note
1	TAPIERO	97,20
2	RECYBIO	82,58

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023
ID: 033-258306617-20230414-2023_02BS-DE

Les deux candidats obtiennent la même note concernant l'engagement à respecter l'exigence du SMICVAL d'assurer une livraison sous 3 semaines à compter réception du Bon de commande.

Le candidat TAPIERO obtient la meilleure note à l'issue de l'analyse des critères de jugement des offres, avec 97,72 points sur 100.

F – Soit Proposition d'attribution.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 033-253306617-20230414-2023_02BS-DE

S'LO

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé à la COO d'attribuer le marché public au candidat suivant :

LOT n°1 : Fourniture de composteur plastique

Pas de candidat -> Passation en procédure négociée

LOT n°2 : fourniture de composteur bois

Pas de candidat -> Passation en procédure négociée

LOT n°3 : Fourniture de bioseaux ventilés

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Candidat n°1 - COLLECTAL
SIRET : 388 820 235 00041

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 120 000 €
- Montant TTC: 144 000 €
- Durée : 3 ans

Motifs du choix de l'offre proposé: l'offre de COLLECTAL est sélectionnée étant l'offre la plus intéressantes sur l'ensemble des critères d'analyse.

LOT n°4 : Fourniture de seaux pleins

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Candidat n°1 – COLLECTAL
SIRET : 388 820 235 00041

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 220 000 €
- Montant TTC: 264 000 €
- Durée : 3 ans

Motifs du choix de l'offre proposé: l'offre de COLLECTAL est sélectionnée étant l'offre la plus intéressantes sur l'ensemble des critères d'analyse.

LOT n°5 : Fourniture de housses Kraft

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Candidat n°1 – TAPIERO
SIRET : 751 319 278 00022

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 250 000 €
- Montant TTC: 300 000 €
- Durée : 3 ans

Motifs du choix de l'offre proposé: l'offre de TAPIERO est sélectionnée étant l'offre la plus intéressantes sur l'ensemble des critères d'analyse.

G - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des candidatures.

A Saint Denis de Pile, le 10/03/2023

Signature : Christophe CAIGNARD

